



Le 30 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Le programme immobilier décrit dans le présent permis de construire développe 19 876 m² SDP. Cet ensemble est composé de 8 bâtiments à usage d'habitation érigés au-dessus d'un socle commercial localisé au rez-de-chaussée.

Ce socle commercial est composé de 3 cellules commerciales, deux locaux indépendants de 138 m² et 293 m² et d'une cellule destinée à accueillir une moyenne surface alimentaire de 2490 m² de surface de vente.

Par la présente, nous vous informons considérer que le présent dossier est dispensé d'une demande d'AEC au regard des caractéristiques du projet et de la convention ORT.

Pour être plus précis, dans la convention ORT il n'est pas prévu de seuil de surface à partir duquel le projet serait soumis à AEC. De plus la surface de vente de la moyenne surface alimentaire est inférieure au quart de la surface de plancher destinée à un usage d'habitation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Alexandra WARNIER
Directrice de production Grandes Affaires
COGEDIM IDF


ALTAREA COGEDIM IDF
87, rue de Richelieu - 75002 PARIS
810 928 135 RCS PARIS - APE 6832A